



Dépêche n°109/04

Les salaires des fonctionnaires de l'Etat ont baissé en 2002

L'Insee vient de publier une enquête sur les salaires des fonctionnaires d'Etat, les agents titulaires et non titulaires des ministères des Finances, de l'Education nationale, de l'Intérieur, de la Défense, etc. (télécharger le numéro 977 d'Insee Première de juillet 2004). Tous les pourcentages intègrent l'inflation de 2002 (1,9 %), le salaire moyen est celui d'un agent à temps plein.

Les salaires ont baissé en 2002

Tous les agents qui n'ont pas bénéficié d'un avancement d'échelon en 2002 ont vu, en moyenne, leurs rémunérations nettes, primes comprises, baisser de 0,1 % par rapport à 2001 malgré deux augmentations du point d'indice de 0,6 % en mars et 0,7 % en décembre 2002.

C'est la principale information de cette enquête. Le refus du gouvernement d'augmenter les salaires en 2003 aggravera cette perte de pouvoir d'achat.

L'action de la CFDT fonctionnaires (UFFA) avec les autres fédérations sur les salaires à l'automne dernier était donc justifiée. Nul doute que ces informations serviront à construire la mobilisation sur les salaires pour la rentrée !

Le salaire moyen en augmentation, oui mais

Le salaire moyen net des agents a augmenté de 2,6 % en 2002, contre 2,2 % en 2001, 2,3 % en 2000 et 3 % en 1999.

Mais le salaire moyen tient compte des avancements d'échelon et surtout des revalorisations catégorielles comme celles obtenues en 2002 par les personnels de la police et des prisons ou encore les transformations d'emplois des instituteurs et PEGC en cadres enseignants.

Autrement dit, les administrations financières qui n'ont pas connu de telles revalorisations ont une moindre augmentation du salaire moyen.

Les écarts se resserrent

En moyenne, la moitié des agents ont perçu un salaire mensuel net, primes comprises, inférieur à 1 923 euros. Les 10 % d'agents situés en bas de l'échelle ont gagné moins de 1 305 euros, les 10 % les mieux payés plus de 3 083 euros, soit 2,4 fois plus.

Les cadres, agents A et A plus, représentent 57 % des effectifs (pourcentage élevé en raison du nombre des enseignants). Ils ont perçu un revenu mensuel moyen de 2 442 euros supérieur de 20,5 % à celui de l'ensemble des agents. A l'opposé les employés (C et D) et les ouvriers perçoivent près de 26 % de moins que l'ensemble avec un revenu mensuel moyen de 1 506 euros.

Selon l'Insee, ces écarts se sont légèrement resserrés.

Enfin, le salaire moyen des agents masculins reste en moyenne supérieur de 16,5 % de celui des femmes.

Paris, le 22 juillet 2004